

23/05/2005

### Leiden, réunion de printemps de l'EBCP.

Eux pensaient que nous « boycottions » leurs réunions alors que, en pratique, s'il n'y a pas eu de représentant français aux trois dernières réunions européennes, c'est d'une part parce que personne n'était disponible pour succéder à Sylvette Reymond et que d'autre part nous n'étions pas pressés puisque nous consolidions notre démarche de formation et que l'EBCP était en flottement sur sa position par rapport aux Chirurgiens qui souhaitaient les intégrer dans leur propre organisation. Je les ai donc rassuré sur notre réel désir de créer un lien fort avec la communauté européenne.

Aujourd'hui l'EBCP affiche clairement son indépendance et son autonomie et œuvre principalement et presque exclusivement pour la formation et le statut de perfusionniste (ECCP) en essayant d'unifier les différentes formations nationales.

Aujourd'hui le CFP « recommande » une formation théorique et pratique en CEC. On peut s'enorgueillir car nous sommes les seuls en France.

Notons le au passage, nous sommes en parfaite adéquation avec les impératifs exigés par l'EBCP. La commission formation-accréditation a fait bien attention sur ce point dans l'élaboration de cette formation.

**L'EBCP distingue l'Accréditation ou la ré-accréditation des différentes structures nationales (écoles) et la Certification ou la Recertification des individus.**

Pour ce qui est de l'Accréditation, nous n'avons pas d'école de formation. Néanmoins le CFP propose et recommande au plan national une formation qui tient la route et n'a pas à rougir de ce qui est proposé dans bon nombre de pays avec un statut d'Ecole. C'est pourquoi le CFP peut demander l'accréditation de l'EBCP pour obtenir une reconnaissance européenne (par la seule structure qui existe).

En pratique cela va nous coûter 500 euros et se formaliser par une visite sur site. Comme nous n'avons pas de site ni d'école, l'EBCP qui envoie deux ou trois représentants pour inspection viendrait à une « réunion-présentation » de la commission formation-accréditation.

Pour la partie théorique nous présenterions le carnet de formation. L'EBCP estime que toute formation doit être sanctionnée par un examen (beaucoup de représentants le contestent et voudraient le voir supprimé mais la majorité pour l'instant étant pour, il est maintenu dans les exigences européennes). Cela ne me semble pas un écueil incontournable car nous recommandons fortement le D. U. de CEC à l'issue duquel il y a un examen.

Pour la partie pratique nous présenterions les centres hospitalo-universitaires dans lesquels il y a des perfusionnistes seniors. Il ne devrait pas y avoir de difficulté.

Pour ce qui est de la Certification ou Recertification européenne, elle ne peut que passer par le CFP ! Nous avons et cela a été souligné positivement par le board de l'EBCP qui y voit une simplification et une plus grande facilité de procédure, prorogé la certification nationale jusqu'à la fin de l'année afin de se caler avec la recertification européenne tous les trois ans.

La certification - recertification du CFP est tout à fait dans les directives et les exigences requises de l'EBCP.

J'ai donc proposé et cela a été accueilli très favorablement que ce soit le CFP qui fasse une demande globale de certification ou de recertification européenne auprès de l'EBCP avec un paiement unique. Ils sont enthousiastes car c'est pour eux compliqué de répondre à des demandes individuelles échelonnées tous les ans, beaucoup de paperasse et des taxes à payer sur chaque transfert d'argent. En plus, pour renforcer nos liens, j'ai suggéré qu'une carte commune soit éditée. Sur une face la recertification française et sur l'autre face la recertification européenne. Ce serait un précédent pour l'EBCP qui voit cela d'un très bon œil.

La recertification coûte 50 euros par personne pour trois ans.

Voilà chers amis les éléments de ce fructueux week-end. Beaucoup de potentialité et à mon avis un intérêt certain dans une collaboration étroite avec l'EBCP.

**L'objectif commun, je l'ai ressenti fortement, c'est un statut du perfusionniste.** Ils se sentent renforcés par la présence de la France (65 centres, 250 perfusionnistes, 35000 CEC) et nous allons acquérir une crédibilité supplémentaire par une reconnaissance européenne.

Jérôme.